



COMMUNE DE VIAM

CONSEIL MUNICIPAL DU Mercredi 18 décembre 2024 A 20H00

Présents : SENEJOUX Philippe, PIGEROL Valérie, BEZEAUD Annie, BOURDARIAS Jean-Marc, MENAGER David

Excusés : FOURGNAUD Claudine pouvoir à BEZEAUD Annie, JARGOT Christophe pouvoir à MENAGER David

Secrétaire de séance : PIGEROL Valérie

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 05 Novembre 2024

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 7

Programme crépuscule

Le Maire rappelle que la Commune s'est engagée dans le programme de rationalisation et de rénovation de l'éclairage public (CREPUSCULE) porté par le Syndicat de la Diège.

Ce programme fait l'objet d'un financement particulier et avantageux pour la Commune car il s'inscrit dans le contrat de sobriété énergétique dans l'éclairage public (2023-2025) signé le 09/06/23 entre le Département de la Corrèze et le Syndicat de la Diège.

Le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal le projet technique et financier (Phase APD) étudié et élaboré par les Services Techniques du Syndicat de la Diège :

Montant estimé HT du projet : 7 651,75 € HT dont 3060.70 € HT à la charge de la Commune

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 7

Redevances des agences de l'eau et tarifs eau et assainissement

3 redevances disparaissent : pollution domestique (0.33€/m³), modernisation des réseaux de collecte domestique (0.25€/m³), réseaux domestiques et non domestiques

3 nouvelles redevances sont créées et seront répercutées sur les factures de 2025 : consommation eau potable, performance des réseaux d'eau potable et performance des systèmes d'assainissement collectif.

Délibération pour intégrer et fixer le montant de ces redevances sur les tarifs 2025 de la collectivité.

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 7

Tarifs eau 2025 :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré fixe les tarifs eau et assainissement comme suit à compter du 1^{er} janvier 2025

Abonnement eau : 58 €

Prix du m3 : 0.92 €

Abonnement assainissement : 54 €

Prix du m3 assainissement : 0,90 €

Abstention : 1 Contre : 1 Pour : 5

Travaux voirie 2025 :

Renforcement VC N°8 « a Buffatière » pour un montant de 38258.47 € TTC

Renforcement parking monument aux morts 14072.94 € TTC

Signalisation horizontale et verticale 2139.86 € TTC

Financement des travaux par la dotation voirie du C.D d'un montant de 19 500 € TTC ainsi que la demande de maintien de la DETR 2024 en 2025 d'un montant de 14904 € TTC : renforcement VC 8 La Buffatière et VC 1 Cougnoux

Discussion sur l'intérêt de faire la 2^{ème} partie de La Regaudie, vers les Eglizeaux, n'est pas justifié pour l'instant.

La route du cimetière pose problème (devis estimatif du renforcement 110638 € TTC), le rebouchage successif des nombreux trous devient problématique, une solution doit être trouvée. En attendant, interdire la circulation pour les véhicules lourds, mettre des panneaux en place, un arrêté à prendre ?

Abstention : 0 Contre : 1 Pour : 6

Prévoyance :

Pour préparer l'adhésion, il faut choisir entre les deux formules A ou B et choisir la participation en %.

Après réflexion le conseil municipal opte pour la formule B : Garantie indemnités journalières + garantie rente et invalidité + renfort garantie en cas de grave maladie et de longue durée + garantie décès et perte totale d'autonomie : 3.13% dont 50% à la charge de l'employeur et 50% à la charge du salarié.

Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 7

Vente de Volvo :

La proposition de 135K€ a été acceptée par l'acheteur, comprend également l'équipement de la salle polyvalente : meubles, cuisine et l'ameublement des chambres (lits+ literie + commodes).

Abstention : 2 Contre : 1 Pour : 4

Questions diverses :

Rappel des commissions : sont ajoutées au tableau celles de l'école et gestion des déchets à Claudine Fournaud, déjà en charge de ces commissions.

Recrutement de l'agent technique : en cours

Point sur le projet Agrivoltaïsme la Buffatière

David MENAGER, habitant la Moratille informe que des nuisances sonores produites par la société Home clôture, sont perceptibles de chez lui. Il est demandé au maire d'en informer le Président de la comcom V2M.

La séance est levée à 21h35

Le Maire
Philippe. SENEJOUX

La secrétaire
Valérie PIGEROL